

ANIAC-Togo examine son plan d'action contre les produits chimiques



L'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques au Togo (ANIAC-Togo) a entamé lundi à Atakpamé (158 km de Lomé), une rencontre d'adoption des différents rapports. Les membres de cette autorité auront à examiner et approuver les rapports moral et financier, les outils de gestion, le règlement intérieur, le plan d'action 2018-2019 de même que le manuel de procédures administratives.

Selon Bruno Pakoupati Boyodé, président de l'ANIAC-Togo, cette rencontre de cinq jours a pour objectif d'examiner les différents rapports d'activités qui sont importants pour l'autorité.

Au cours de cet atelier, les participants échangeront sur les différents documents et apporteront des contributions pour leur perfection.

{loadmoduleid 210}

A l'occasion, M. Boyodé a expliqué que tout produit chimique qui, par son action chimique sur des processus biologiques, peut provoquer chez les êtres humains ou les animaux la mort, une incapacité temporaire ou des dommages permanents est une arme chimique.

ANIAC-Togo est une structure nationale dont le but est de promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité internationales, en contribuant ainsi au désarmement général, complet et au développement économiques mondial.

Elle a pour mission de lutter contre la prolifération des produits chimiques dans toutes leur forme sur toute l'étendue du territoire togolais afin d'assurer une meilleure utilisation de ces produits.